



# LE BASTIDIEN

INFORMATIONS MUNICIPALES DÉCEMBRE 2018

## LE MOT DU MAIRE

L'année 2018 touchant à sa fin, l'occasion est venue de dresser le bilan du second semestre et d'évoquer les prévisions pour 2019.

Au village vacances, l'ensemble des structures a été construit. Début mai 2019, l'établissement devrait ouvrir ses portes. Avant l'ouverture officielle, une visite du site sera proposée aux Bastidiens.

L'extension de la station d'épuration est désormais achevée.

Le chantier d'assainissement et de captation des eaux pluviales, mené par le SMDEA, se poursuit. Les derniers travaux (Rue Porte de Foix, Place de la Mairie, Chemin de la Grille, Faubourg Sainte-Croix, La Castérane et le Chemin du Souleilla) devraient se terminer en avril 2019. La municipalité est consciente de la gêne occasionnée pour les riverains, piétons et usagers de la route mais cette réfection s'avérait nécessaire et se poursuivra par l'embellissement du village.



Les fenêtres de l'école et du logement, côté Foirail, ont été remplacées et le toit de la Halle a été rénové.

L'état d'avancement du dossier relatif au projet de réfection de la traverse du village ne permet pas, pour l'instant, sa présentation.

Côté voirie, la réfection des chemins se poursuit, et les fortes intempéries du printemps les ont pour certains fortement dégradés. Le détail vous sera donné dans le bulletin.

Concernant le personnel municipal, un examen (test écrit et entretien avec le jury) a été organisé en octobre afin de recruter un agent technique. M. François PRÉVOT intègrera, à compter du 2 Janvier prochain, l'équipe communale.

À noter que nos associations ont une nouvelle fois fait preuve de dynamisme avec l'organisation de la fête de la Saint-Jean, du 20ème tournoi de tennis, du spectacle international de danses folkloriques, de la fête d'Unjat et de la deuxième édition de la Foire Bio. Vous trouverez dans cette édition les animations prévues pour la période hivernale.

Pour terminer, je vous adresse, au nom du conseil municipal, nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2019 et d'excellentes fêtes de fin d'année.

*Alain Metge*

# TRAVAUX

## LA HALLE À NOUVEAU ÉTANCHE

Après le toit central de l'Eglise, c'est le toit de la halle qui a été rénové en intégralité, pour un montant de 36 000€. Le tuilage et la zinguerie changés ont été complétés par la pose de protections sur les piliers et la charpente afin d'éviter les dégradations de pigeons.



## ASSAINISSEMENT ET PLUVIAL

De lourds travaux touchent actuellement la commune de La Bastide-de-Sérou dans sa quasi-totalité. En effet, la mise en place d'un réseau d'eau pluviale et la mise aux normes de l'assainissement sont actuellement en cours sur une grande partie du village. Après le chemin du Roy, terminé avant l'été, ce sont, depuis la rentrée scolaire, le chemin de Villa et le chemin des Moulins qui étaient en travaux, avec l'entreprise Vivancos.

L'entreprise Sanchez s'occupe de la rue Porte-du-Mas, la rue de la Rose et le Champ de Mars. Les travaux d'assainissement y sont terminés.

Les derniers raccordements en eau potable sont achevés sous les platanes.

Les tranchées ont été reprises en goudronnage tri-couches, cette

remise en état partielle du champ de Mars a permis au marché hebdomadaire de reprendre sa place au cœur du village, il était temps.

Des travaux de réfection complète du revêtement du Champ de Mars seront programmés plus tard, lors d'une période plus propice à ce type de chantier, pour une durabilité maximale.



Simultanément, s'est mené le raccordement général au niveau de l'Arize (en prévision notamment de la future gendarmerie), où les travaux, pour des raisons de police de l'eau, se devaient d'être réalisés sur une courte fenêtre (octobre-début novembre).



Les réfections engagées se terminent par le haut du Champ de Mars, avec la création d'un trottoir sur la partie haute et la reprise du mur d'enceinte qui avait souffert l'assaut d'un automobiliste, il y a déjà quelques temps et qui ne s'était alors, pas fait connaître.

Pour le centre village, les travaux se poursuivent sur la rue du Four Banal et se termineront par la descente de la rue Porte de Foix, pour finir sur la place avec le raccordement des commerces.

Le SMDEA et la commune ont confié également d'autres secteurs aux deux entreprises, chemin de Couronne, chemin de Souleilla, chemin de la Grille (en cours) et de la Castérane. Les travaux s'y poursuivront en début d'année 2019 avec un deuxième chantier sur la

départementale 117 ; le faubourg Sainte-Croix viendra terminer ces travaux de mise aux normes concernant l'alimentation en eau et l'assainissement.

La municipalité est consciente des gros désagréments occasionnés par ces travaux chez les riverains, l'ensemble des habitants et chez les usagers de la route. Elle met tout en œuvre, avec le SMDEA et les entreprises, pour que cette période difficile se déroule pour le mieux pour chacun d'entre vous et reste à votre écoute. Tous ces travaux devraient s'achever dans environ six mois.

Pourront ensuite et enfin, débiter les travaux d'embellissement de la traverse du village avec notamment la reprise des trottoirs, et certains aménagements paysagers dans le centre bourg.



**Pour informations:** les taxes sur l'eau sont toujours importantes sur la facture d'eau du SMDEA, mais nous nous devons ici de préciser l'implication financière de ce dernier sur les travaux menés sur la commune. Un petit récapitulatif par foyer fiscal de ce que représenterait la part des investissements consentis pour répondre aux normes environnementales et de police de l'eau.

Montant total SMDEA	2 640 000 €	Montant SMDEA investi par foyer fiscal	7 200 €
Montant total pluvial	840 000 €	Montant pluvial investi par foyer fiscal	2 300 €

# VILLAGE VACANCES, LE PROJET AVANCE

## RÉNOVATION, EXTENSION VILLAGE VACANCES

La réfection du village vacances des Lambrilles se poursuit et le calendrier des travaux avance à bon rythme.

Les délais de livraison pour une ouverture au milieu du printemps sont pour le moment confirmés.

Le chalet témoin (ci-après) est lui totalement terminé.



Les 12 chalets T2  
(35m<sup>2</sup> - terrasse de 7,5m<sup>2</sup> - 2 à 4 pers)  
et 12 chalets T3  
(45m<sup>2</sup> - terrasse de 7,5m<sup>2</sup> - 4 à 6 pers),  
sont maintenant bâtis et en fin  
d'habilitation intérieure.

*Crédit photo : Marc et Montmija*



La construction de 8 nouveaux chalets T4 (65m<sup>2</sup> – terrasse de 15m<sup>2</sup>, 6 à 8 pers), est également en place.

Tout comme les deux chalets répondant aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite). *Photo ci-contre.*



La salle multi-activités modulable avec une cuisine et une salle de restaurant à côté de la piscine.

Nous rappelons ici que la future gestion du village vacances, suite à un avis d'appel public à la concurrence, a été attribuée, sous convention de service public, à l'association ariégeoise Marc et Montmija (opérateur touristique gérant des équipements à Bonascre, Ascou, Marc, Figeac et affilié au réseau Cap France).

On peut enfin confirmer que le financement de ce projet, vital pour notre économie locale, a pu bénéficier d'un subventionnement conséquent (Etat, Région, Département) à hauteur de 50% de l'investissement global.



Un rendez-vous week-end sera proposé aux habitants qui le souhaiteraient pour réaliser une visite du site en travaux. Pour une information d'actualité mise à jour avant le prochain Bastidien, rendez-vous sur : [www.mairielabastidedeserou.fr](http://www.mairielabastidedeserou.fr)

## COMMÉMORATION DU CENTENAIRE

*1918-2018...*

Ce 11 novembre 2018 a marqué le centenaire de la fin des hostilités survenue le 11 novembre 1918.

À travers tout le pays, des plus petits villages aux grandes métropoles, les monuments aux Morts ont été le lieu de rassemblements et d'hommage rendus à tous les poilus sacrifiés pour la liberté.



Et la Bastide de Sérou n'a pas dérogé à la règle avec une cérémonie de mémoire bien suivie, qui aura laissé une belle place aux enfants de l'école avec des lectures de poèmes émouvantes.

Juste avant les plus et moins jeunes avaient pu assister en mairie à une conférence sur la guerre vue et vécue par les enfants.

## EHPAD

### **I. L'EHPAD PEDOYA**

Il poursuit sa rénovation en aménageant un nouveau pôle direction. Les bureaux administratifs sont plus adaptés, le Service de Soins Infirmiers À Domicile agrandit ses bureaux, une salle de réunion pourra accueillir plus aisément le Conseil d'Administration et les différentes réunions de travail de l'établissement.

De plus, grâce à une subvention octroyée tout récemment par le Conseil Départemental et le FIPHFP, de nouveaux projets vont voir le jour et viendront compléter les précédents pour améliorer le séjour des résidents dans leur lieu de vie.

### **II. « RENCONTRES VIEILLISSEMENT »**

Une fois par an se déroule une rencontre pluridisciplinaire à la Cité de la Santé de Toulouse. Ce congrès du 8 et 9 novembre a réuni des professeurs experts en gériatrie. Cette rencontre a pour but de faire connaître les dernières avancées dans le domaine de la médecine des personnes âgées.

Parmi les nombreuses thématiques traitées, comme le respect du droit aux choix et aux risques des personnes âgées en institution, la médecine régénérative, les travaux de recherche en cours, les maladies neurodégénératives, les directives anticipées..., le choix s'est porté sur la présentation d'un extrait de publication sur l'activité physique. Il apparaît, en effet que la sédentarité est un facteur de risque important pour la santé.

<https://www.chu-toulouse.fr/-axe-no-1-l-exercice-physique->



### **L'approche multi-domaines :**

Des nombreuses études ont testé et confirmé les effets bénéfiques de la pratique régulière *d'exercices physiques, de la nutrition et de la stimulation cognitive* pour la santé et le bien-être des seniors.

### **Promouvoir la santé des seniors par le sport :**

La pratique d'exercices physiques réguliers peut :

- prévenir et traiter diverses maladies : en effet, la pratique d'exercices physiques prévient et est utilisée dans le traitement de nombreuses maladies (hypertension, cholestérol élevé, diabète, maladies cardiaques, divers types de cancer, ...)
- améliorer ou maintenir les capacités physiques et cognitives
- réduire le risque de subir une chute : l'exercice physique améliore aussi bien l'équilibre statique (par exemple, rester debout sur un pied) que dynamique (par exemple, équilibre pendant la marche et le changement de direction). Cela peut réduire le risque de chutes, surtout les chutes graves avec fracture.
- faciliter l'équilibre énergétique (éviter de gagner ou de perdre du poids)
- faciliter la socialisation avec d'autres personnes
- promouvoir une meilleure qualité de vie

### **Choisir une activité physique adaptée :**

Le meilleur exercice physique est celui que l'on préfère et que l'on est le plus à même de pratiquer sur le long-terme. Un ensemble d'exercices d'endurance (exemple : marche, vélo, natation, ...), associé à des exercices pour développer la force musculaire (exemple : lever de chaise répétitif, utilisation de bande élastique, musculation, ...) constituent sans doute le meilleur « cocktail d'exercice » pour la santé.

**Avec quelle intensité ?** De légère à modérée ... s'adapter à la capacité physique et aux préférences de chacun.

**A quelle fréquence?** Deux fois par semaine permet déjà de jouir de ses bienfaits, davantage en restituera un meilleur bénéfice.

**Quelle est la durée optimale ?** Il n'existe pas de durée exacte .... Il est recommandé qu'une séance d'exercice physique dure au moins 10 minutes (une durée entre 30 et 60 minutes par séance serait l'idéal.).

... **La marche** est l'exercice le plus simple et le moins coûteux. Il faudrait marcher de façon active un peu à chaque jour.

*Extrait de publication du gérontopôle du CHU de Toulouse*

## ANIMATIONS EN SÉRONAIS

### SOLEILS D'HIVER

#### **Un marché de Noël et des animations pour tous...le samedi 8 décembre 2018**

Le marché de Noël, c'est tout les ans dès 10 h et jusqu'à 20 h sur le Champ de Mars.

À partir de 15 heures, des animations gratuites pour tous sont proposées : sculpture de bougeoirs en talc, coin lectures et contes, création d'une fresque phosphorescente, espace non marchand, chaudrons de soupe et de millas, création de lampions et lanternes, ballons lumineux, atelier grimage, parcours artistique, retraite aux flambeaux et lâchers de lanternes ....

#### **La mise en lumière du village de La Bastide à partir de 18h**

Pour rajouter à l'effet des créations artistiques qui sont allumées ce soir-là, **les Bastidiens sont invités à illuminer leurs fenêtres et / ou façades à l'aide de bougies ou autres** lors de la manifestation. Tous les habitants du Séronais sont conviés à participer à la retraite aux flambeaux... des ateliers pour fabriquer sa lanterne sont prévus à partir de 15 heures mais il est aussi possible d'apporter son lampion....

#### **La soupe & le millas partagés...**

Les organisateurs de cette journée souhaitent associer tous les habitants du Séronais...

Pour cela, ils vous proposent la réalisation d'une soupe collective qui sera dégustée à l'issue du lâcher de lanternes.

Pour la réaliser, une grande collecte de légumes est organisée dans toutes les écoles et ALAE du Séronais...

Vous pourrez participer à l'atelier cuisine le jour de la manifestation pour aider à réaliser la Grande soupe... Tous les participants pourront ainsi se réchauffer avec un bol de soupe en fin de journée....





Vous pourrez également contribuer à la fabrication du chaudron de millas, qui viendra lui aussi régaler les personnes présentes...



### **Le transport sur la manifestation**

Pour les personnes ne bénéficiant pas d'un moyen de transport, des navettes seront mises en place pour celles et ceux qui se seront préalablement inscrits.

Des points de montée pourront être mis en place sur tous les villages du Séronais, **en fonction des demandes.**



#### **Deux créneaux sont prévus :**

**\* Arrivée sur La Bastide de Sérou à 14 h et retour à 16 heures**

**\* Arrivée sur La Bastide de Sérou à 17 heures et retour à 20 heures.**

**Pour s'inscrire ou s'informer :**

**05-61-64-69-70**

## **FOIRE ARIÈGE EN BIO**

### **La Bastide de Sérou, un territoire bio engagé pour la foire ARIÈGE en BIO !**

Pour la deuxième année consécutive à La Bastide de Sérou, la foire ARIÈGE en BIO a tenu sa 15<sup>ème</sup> édition le dimanche 14 octobre 2018.

Le choix de La Bastide de Sérou était lié à sa position centrale sur le département et à l'engagement du territoire pour l'agriculture biologique locale. Engagement reconnu officiellement par le label « Territoire Bio Engagé » reçu début 2017 pour la cantine du Séronais, exemplaire sur l'introduction de menus bio depuis plus de 15 ans.



La place ombragée de platanes a donné une belle ambiance au marché où une centaine d'exposants ont présenté leurs produits alimentaires ou d'artisanat. Les allées du marché n'ont pas désempli et beaucoup d'exposants avaient leurs stands vides en fin de journée. L'espace enfants a fourmillé toute la journée grâce aux animations autour de l'alimentation et du cirque.



Le public était donc nombreux, et surtout il était diversifié : pas uniquement composé de « bios convaincus », puisque beaucoup d'habitants du voisinage étaient venus en curieux et ont apparemment trouvé la journée agréable ... ce qui nous laisse à penser que la sensibilisation à l'agriculture biologique doit se poursuivre partout sur le territoire ...

Le matin à 11 h a eu lieu le lancement officiel du premier Défi « Famille à Alimentation Positive » avec le PNR des Pyrénées Ariégeoises. Des familles volontaires se donnent comme objectif

d'augmenter de 20% leur consommation de produits bio locaux...sans augmenter leur budget. Elles seront accompagnées pendant plusieurs mois par le PNR des Pyrénées Ariégeoises et le CIVAM Bio 09 pour arriver à manger plus équilibré, à cuisiner plus de produits bio locaux et de saison, ... ateliers diététique, ateliers cuisine, visites de ferme, visites de point de vente, ... leur seront proposés de manière ludique et conviviale.



Cette année, l'inauguration de la foire avec la présence de Mme la Préfète et Mr le Directeur de la Direction Départementale des Territoires de l'Ariège a été l'occasion de rappeler l'importance de la Bio sur le département (20 % de la Surface Agricole et 17 % des fermes) et des réponses qu'elle apporte aux problèmes de perte de biodiversité et de nécessité d'adaptation aux évolutions climatiques. Ce moment d'échange a également permis de rappeler le manque de soutien financier aux structures qui accompagnent les

producteurs et le développement de l'agriculture biologique telle le CIVAM Bio 09 .

La bonne participation à la conférence sur « la Biodiversité et les pratiques agricoles », sur le pôle écohabitat ou le village associatif ont rappelé que la foire ARIEGE en BIO est un véritable temps fort de notre territoire pour s'informer et échanger autour de l'alimentation, l'agriculture, l'éco-construction et l'environnement en général. Le seul regret pourrait être que le calendrier trop serré n'ait pas permis à la Communauté de Communes Couserans Pyrénées d'y présenter le Plan Climat Air Energie sur lequel elle travaille depuis début 2018.

La foire ARIEGE en BIO 2018 a été une belle réussite, grâce à l'ensemble des personnes et structures qui s'y sont associées. Un grand merci à l'équipe du CIVAM Bio 09, aux nombreux bénévoles, à tous nos partenaires financiers et à la commune de La Bastide de Sérour pour son accueil et son implication dans l'organisation logistique de l'événement.

*Philippe Assémat. (Président du CIVAM Bio)*

# VOIRIE

## PLAN ANNUEL DE RÉFECTION

Cette année ce sont les chemins :

- des Andreaux de Dévant,
- de Rufat,
- de Bénau (Brau),
- de Lagarde,
- du lotissement de Saint-Roch,
- ainsi qu'une partie du chemin de Sourres/Fittes
- et la seconde section du chemin du Camp d'Alauzy (Garosse)

qui ont été réalisés pour un montant investi de **58 800 €**.



Comme déjà évoqué précédemment, notre voirie communale a énormément souffert des très fortes précipitations du printemps dernier, et les dossiers de prises en charges avancent.

## FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Dans le cadre du concours départemental des villes et villages fleuris, la municipalité adresse ses félicitations :

Dans la catégorie "décor floral sur la voie publique" chemin de la Molo Porto à monsieur LINDEMAN pour son classement hors concours.



« LE RÉTRO DU  
BASTIDIEN »



## INFOS PRATIQUES

Mairie Tél : 05.61.64.50.18	Site : <a href="http://www.mairielabastidedeserou.fr">www.mairielabastidedeserou.fr</a> Mail : <a href="mailto:mairie@labastide-serou.fr">mairie@labastide-serou.fr</a>		
Bibliothèque Place de la Halle - Tél : 05 61 64 50 53		Matin	Après-midi
	Mardi	-	16h/18h
	Mercredi	10h/13h	15h/18h
	Jeudi	10h/13h	16h/18h
	Vendredi	-	16h/18h
	Samedi	10h/12h	14h/17h
<b>Coin Multimedia</b> Côtes - Tél : 09 65 29 97 24	Ouvert du Lundi au Vendredi 8h30 à 11h30		
Déchetterie Castelnau-Durban - Tél : 06 89 84 59 26	Ouverte du Lundi au Samedi 9h/12h - 13h30/17h30		
Soleils d'hiver	<p style="text-align: center;">Le Samedi 08 décembre</p> <p style="text-align: center;">Soleils d'hiver organisé par le réseau associatif du Séronais</p> <p>10h00 à 20h00 : Marché de Noël sur le champ de Mars 15h00 à 17h00 : Animations pour toute la famille 18h00 à 20h00 : Mise en lumière du village, contes, chants, illuminations... En soirée : soupe et millas partagés en musique</p> <p>Petite restauration et buvette sur place tout au long de la journée.</p>		
Vide-grenier organisé par les parents d'élèves	Le Dimanche 9 décembre		
	Vide grenier Parents d'élèves à la salle Jean Nayrou		
Spectacle de danse organisé par Modern Ballet	Dimanche 15 décembre		
	15h00 : Spectacle de danse sur le thème de Disney organisé par Modern Ballet – Buvette et restauration – Prix : 5 € ; gratuit moins de 10 ans		
Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par le comité des fêtes	Lundi 31 décembre		
	19h30 - Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par le Comité des fêtes et animé par Full Moon Party - Prix : adultes 70 € ; Enfants 30 € ; Gratuit moins de 6 ans. Réservations à Boutiq'Presse		
Loto du Football Club Séronais	Le Samedi 05/01/19		
	Organisé par le football Club du Séronais à 21h à l'Espace Jean-Nayrou		
Carnaval organisé par le comité des fêtes	Samedi 23 février 2019		
	Carnaval organisé par le comité des fêtes		
Fête de la bière organisée par le comité des fêtes	Un Samedi pendant les vacances d'avril 2019		
	19h30 - Fête de la Bière (repas et bal) organisée par le comité des fêtes		